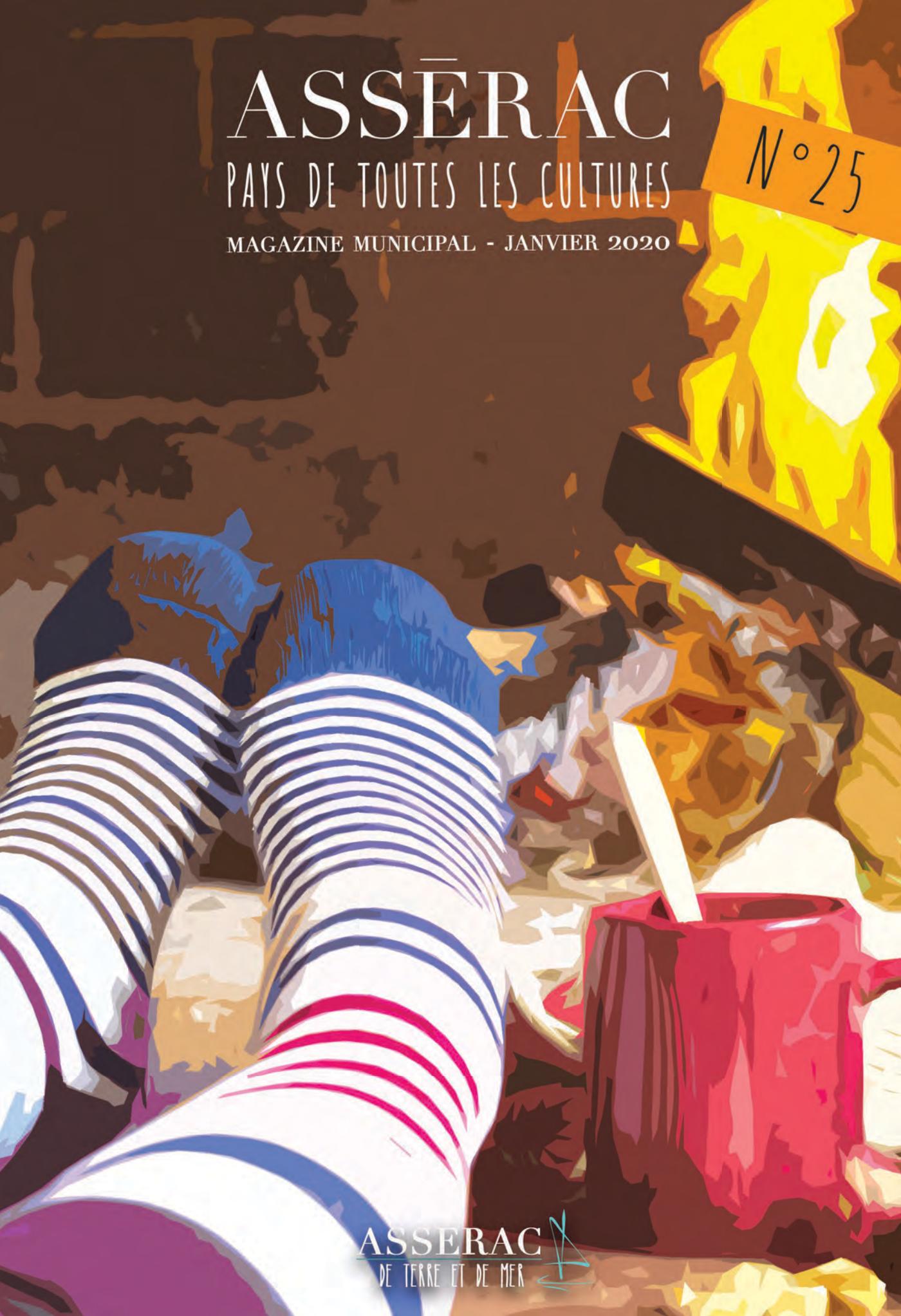


ASSÉRAC

PAYS DE TOUTES LES CULTURES

MAGAZINE MUNICIPAL - JANVIER 2020

N°25



ASSERAC
DE TERRE ET DE MER



RESERVE ELECTORALE



Depuis le 1er septembre 2019, les conditions de communication des communes sont encadrées par la loi du fait des élections municipales qui se dérouleront en mars 2020. Exceptionnellement, l'éditorial du Maire n'est pas maintenu dans cette édition et reviendra au prochain bulletin municipal. Celui-ci sera publié comme habituellement en juillet et sera élaboré par la nouvelle équipe municipale.

Les électeurs sont convoqués pour le renouvellement des conseillers municipaux le 15 mars 2020 pour le premier tour et, le cas échéant, pour le deuxième tour le 22 mars 2020.



CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

Monsieur le Maire, Guy LE GAL invite tous les habitants d'Assérac à la cérémonie des vœux de la municipalité le **vendredi 17 janvier à 19h00** à la Salle de la Fontaine d'Assérac.

Lors de cette soirée, l'ensemble des élus présenteront leurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

A l'issue de la cérémonie officielle, un vin d'honneur sera servi permettant de prolonger cette rencontre de façon conviviale.



SOMMAIRE

ACTUALITES / P. 3

URBANISME / TRAVAUX - VOIRIES - ESPACES VERTS / P. 5

COMMUNICATION - TOURISME - CULTURE / P. 7

ENVIRONNEMENT / P. 12

ENFANCE - JEUNESSE / P. 14

SOCIAL / P. 19

VIE ASSOCIATIVE / P. 20

INFOS PRATIQUES / P. 25

AGENDA / P. 28

MENTIONS LEGALES

Directeur de publication : Guy LE GAL • Directrice de rédaction : Sylvie PIBRE • Assistante de rédaction : Alice-Anne BAUMAL • Crédits photos : Mairie, Associations, Cap Atlantique, Destination Bretagne Plein sud, Pixabay • Maquette et mise en page : L'Atelier de Com du coin - Pen-bé - Assérac • Impression : Le Sillon - Savenay

QUATRE AGENTS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION D'ASSERAC

Le recensement de la population d'Assérac se déroule du 16 janvier au 15 février 2020.



LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE

Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Un agent recenseur, recruté par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise.

Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

SI VOUS RÉPONDEZ SUR LES DOCUMENTS PAPIER

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.



POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À LA MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



DU NOUVEAU AU CABINET MEDICAL D'ASSERAC

Le Docteur **Dorothee BROSSARD**, en collaboration avec le Docteur Angèle LOPES, est arrivée le 29 avril 2019 au sein du cabinet médical situé 4 bis rue de la Ruche. [Consultation tous les jours sauf le mercredi]

De plus, comme vous avez pu le constater, un nouveau bâtiment, attenant au cabinet médical, est en cours de construction afin d'agrandir celui-ci. C'est Madame Marion BRUAND, ostéopathe, qui est à l'initiative de ce projet.

Dans ce nouveau bâtiment, l'équipe soignante sera renforcée et Marion BRUAND, ostéopathe, accueillera Madame Noémie NAEL, pédicure-podologue. Toutes deux consulteront à temps plein.



PENSEZ-Y



Les jeunes qui fêtent leur seizième anniversaire doivent se présenter en Mairie dans les trois mois qui suivent pour le recensement citoyen.

Cette démarche est importante pour passer leurs examens et effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC)

ELECTIONS MUNICIPALES 2020



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le deuxième tour, le cas échéant.

Les électeurs sont ainsi convoqués pour le renouvellement des conseillers municipaux ainsi que pour l'élection des conseillers communautaires de la communauté d'agglomération Cap Atlantique.

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoires électoral unique, et à jour des inscriptions intervenues jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, soit le 7 février 2020.

Tous les candidats des élections municipales doivent déposer leur candidature auprès de la Préfecture avant le 27 février 2020.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



PERMANENCES DE LA POLICE PLURICOMMUNALE



La police pluricommunale est joignable par téléphone au **02 40 01 78 54** aux heures ouvrables suivantes :

- 8h30 - 17h30 en basse saison
- 8h00 - 19h00 en juillet et août

Une permanence en mairie d'Assérac a lieu tous les mardis de 9h00 à 10h15.

Autres permanences :

- en mairie de Saint-Molf : le mardi matin de 10h30 à 12h00
- en mairie de Férel : le samedi matin de 10h30 à 12h00

Rendez-vous possibles en dehors des heures de permanences, en mairie d'Assérac.

REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIERE D'ASSERAC

Dans le cadre de la gestion du cimetière d'Assérac, la Municipalité a procédé au mois d'octobre 2018 à un recensement et un inventaire des tombes situées dans le cimetière.

Les concessions arrivées à échéance et non renouvelées dans un délai de 2 ans peuvent être reprises par la commune sans formalité. Suite à l'inventaire, un courrier a été envoyé aux familles concernées dans le courant de l'année 2019 afin de connaître leur positionnement (abandon ou renouvellement). Lorsque le service de la mairie ne dispose pas des coordonnées à jour sur l'acte de concession, des panneaux avec une lettre d'information sont apposés sur chaque tombe.

A défaut de renouvellement, la concession est reprise par la commune. Les opérations d'exhumation et de transfert du corps sont effectuées dans le respect de la réglementation funéraire en vigueur. Les ossements exhumés sont ensuite déposés dans l'ossuaire situé dans l'enceinte du cimetière d'Assérac.

Ces concessions reprises peuvent être à nouveau concédées à d'autres particuliers. De plus, ces opérations permettent un renouvellement dans le cimetière et évitent de créer une extension du cimetière.

Un nouvel inventaire a été réalisé sur la période de la Toussaint et de nouveaux panneaux ont été apposés.

LES DIFFERENTS TYPES DE CONCESSION

Concession de famille : le contrat de concession doit préciser que celle-ci a été acquise par Monsieur et/ou Madame pour y fonder sa sépulture et celle de sa famille.

Si les deux noms figurent dans l'acte : les ascendants et les descendants respectifs de chacun pourront être inhumés dans cette concession.

L'accord du ou des titulaires est demandé pour l'inhumation des alliés et des personnes unies au fondateur ou au(x) titulaire(s) par des liens spécifiques d'amitié.

Concession collective : seules les personnes nommées sur l'acte peuvent être inhumées dans la concession.

Concession individuelle : seul le concessionnaire peut en bénéficier.



MODIFICATION DU PLU

Une procédure de modification du PLU N°1 est en cours sur la commune d'Assérac.

Une enquête publique a eu lieu en mairie du lundi 14 octobre au lundi 15 novembre 2019.

M. Demange a été nommé commissaire enquêteur par le tribunal administratif.

les remarques réalisées par la commissaire enquêteur. Un dossier d'approbation sera soumis prochainement au vote du conseil municipal.

QUE SE PASSE-T-IL APRES LA CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE ?

Le commissaire enquêteur a remis son rapport courant décembre.

Celui-ci est à disposition du public pendant une durée d'un an en mairie et sur le site internet. Actuellement, la commune est en cours d'analyse des observations du public et



PERMANENCE DU SERVICE DE L'URBANISME EN MAIRIE

Le service de l'urbanisme vous accueille aux horaires de permanences suivantes :

Le lundi après-midi uniquement sur rendez-vous,

Le mardi de 14h00 à 16h30 sans rendez-vous,

Le jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 sans rendez-vous,

Le vendredi uniquement sur rendez-vous.

Pour toute demande de renseignement ou de rendez-vous, merci de bien vouloir téléphoner à l'accueil de la mairie au 02.40.01.70.00 ou d'envoyer un e-mail à urbanisme@asserac.fr.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

SFR, en charge du déploiement de la fibre optique sur la commune d'Assérac a informé la commune sur un nombre important de branchages d'arbres qui dégradent le réseau de téléphonie des axes routiers.

Aussi, dès le début du mois d'octobre, de nombreux courriers ont déjà été effectués aux riverains afin de procéder à un élagage régulier des plantations proches du réseau téléphonique.

En effet, cette action permet de se prémunir contre toute dégradation involontaire du réseau lors des interventions de SFR.

Compte tenu de l'importance pour chaque foyer de bénéficier de la fibre, il est demandé à tous les habitants d'Assérac d'être vigilants quant à l'entretien des végétaux présents sur leur propriété et de procéder à l'élagage de leurs arbres en limites séparatives le plus rapidement possible si nécessaire. Ces actions permettent de garantir le déploiement de la fibre dans les meilleures conditions.

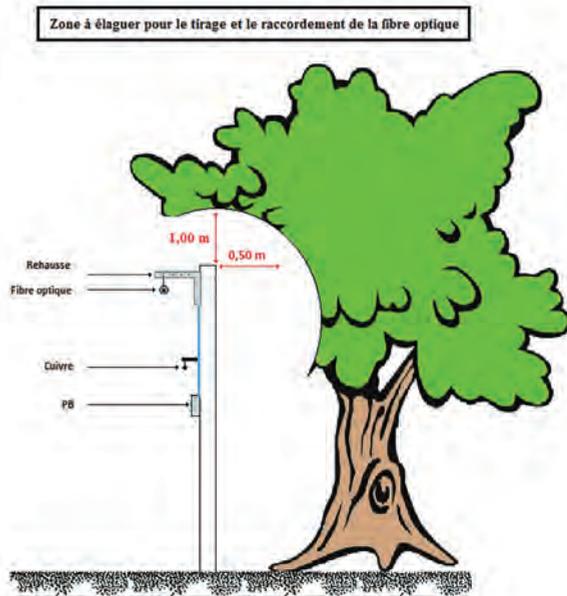
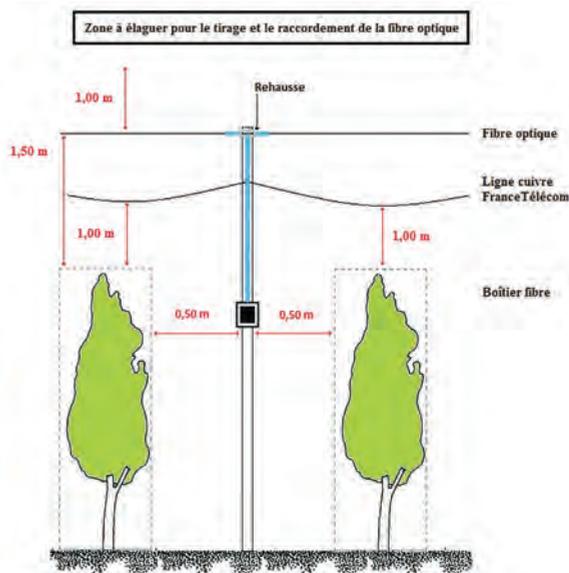


OU EN EST-ON SUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

Toutes les armoires de distribution sont actuellement mises en place et raccordées sur la commune.

La prochaine étape est le déploiement de la fibre entre les armoires de distribution et le domicile des administrés. Ces travaux se poursuivront tout au long du 1er trimestre 2020.

Dans la continuité, vous serez susceptible d'être démarché par les fournisseurs d'accès internet sur les offres relatives à la fibre.



COMMENT SAVOIR SI VOTRE LOGEMENT EST ELIGIBLE LA FIBRE ?

Cap Atlantique met à votre disposition une carte interactive très précise permettant de suivre le déploiement. Dans la barre de recherche du site www.cap-atlantique.fr, cliquer «accès internet à très haut débit», puis cliquer sur le lien vers le site Cartefibre de l'Arcep.



LES COUPS DE COEUR DE NOTRE BIBLIOTHECAIRE



LES FLEURS SAUVAGES - Holly Ringland

C'est un roman sensible sur la famille, les non-dits, l'amour mais aussi sur la reconstruction où les fleurs tiennent un rôle important tout au long de la lecture. Aussi beau à lire qu'à regarder, la couverture noire recouverte de fleurs et la présentation d'une nouvelle fleur à chaque nouveau chapitre nous interpelle. Cette histoire débutant par une importante violence familiale, relate le destin d'une jeune fille puis d'une jeune femme cherchant à comprendre son identité.

« Ce roman est à la fois sombre et lumineux. Il vous embarque dès les premières pages pour ne vous lâcher qu'à la fin ».



ON VA REVOIR LES ÉTOILES - Emmanuel Sérot

Avec beaucoup de délicatesse et une très belle plume, le journaliste Emmanuel Sérot, dont c'est le premier roman, nous fait partager un moment de sa vie personnelle : la perte d'autonomie de ces parents. Un moment difficile avec de lourds questionnements que lui a imposé la vie. Le narrateur nous explique la façon dont il aide son père à conserver son esprit poétique et nous décrit avec beaucoup d'empathie l'équipe des soignants de l'Ehpad.

« J'ai particulièrement aimé sa façon de nous décrire ce qu'il ressent avec ses mains et le besoin de contact et de tendresse. Ce roman évoque avec beaucoup de poésie un sujet qui peut nous toucher directement : le placement d'un être cher en institution. »



AUX SOURCES DU NIL - Nicolas Jolivot

Après plus de dix années à parcourir la Chine, à la découverte de ce pays-monde, et plusieurs livres consacrés à l'Empire du Milieu, Nicolas Jolivot reprend ses explorations voyageuses en partant aux sources du Nil. Dans cet ouvrage, il promène son regard empathique et militant à travers les paysages et la population locale.

« Je vous conseille tout particulièrement ce magnifique carnet de voyage. En effet, son travail graphique sur chaque page entoure le texte et le rend agréable à lire. Plusieurs œuvres de cet auteur sont disponibles à la bibliothèque ».



L'APPEL DE LA LUNE - Elis Wilk

Lulu est réveillée par un cri, « Lilaliuuu... », qui l'effraie et l'intrigue. Est-ce la lune qui l'appelle? Ou tout autre chose? Oscillant entre peur et curiosité, elle rassemble son courage et part à la recherche du bruit. L'appel de la lune est une promenade poétique, tout en sonorités et sensorialité, un rêve éveillé fait de rencontres.

« Une des maitresses de l'école m'ayant confiée travailler sur le thème de l'étrange avec les enfants, je n'ai pas hésité à commander ce magnifique album ».



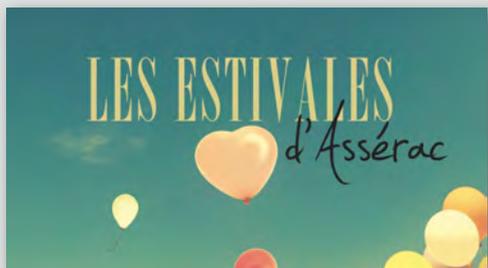
5 MONDE / TOME 1 - La guerre de sable

Les cinq mondes courent un grave danger, une catastrophe écologique et des conflits interplanétaires sont imminents. La seule façon de les sauver c'est de rallumer les 5 phares antiques. Dona la jeune danseuse de sable va devoir faire preuve de courage.

« Je vous invite à découvrir cet ouvrage où les couleurs et les dessins de ce tome sont magnifiques. »

COMMUNICATION-TOURISME-CULTURE

RETOUR EN IMAGES SUR LES ESTIVALES 2019



Théâtre au village



Initiation à la pêche en étang



Initiation à la danse bretonne



Soirée guimauves grillées sur la plage



Crée ta flèche comme au Moyen-Age



Petite transhumance estivale

Si vous souhaitez faire partie des Estivales 2020 et nous aider à enrichir nos activités, n'hésitez pas à contacter la Mairie et à nous proposer de nouvelles animations pour le plaisir de tous !

LE CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

BIEN VIEILLIR ET BIEN CONDUIRE

Le code de la route évolue en permanence en tenant compte des modifications de la législation en vigueur. Datant du début du XXème siècle, le premier livre du code de la route ne comportait que quelques pages alors qu'à présent, il en comporte plus de 1000. Il est donc facilement compréhensible qu'il est difficile à tout à chacun de respecter les dernières obligations en matière de conduite automobile. Ce constat est particulièrement vrai chez les seniors qui ont, pour la plupart, passés leur examen du code il y a maintenant de nombreuses années.



Difficile dans ces conditions de savoir, par exemple, quelle est la conduite à adopter à l'approche d'un carrefour à sens giratoire ou encore quelle est la bonne attitude à avoir sur les lieux d'un accident. Il est donc nécessaire d'adapter sa conduite à la législation en vigueur mais également d'être conscient de la réduction de certaines facultés (baisse de la vue et de l'audition, temps de réaction augmenté, etc...)

C'est pourquoi, à l'initiative de la police pluri communale, il est organisé une remise à niveau du code de la route pour les seniors le jeudi 30 janvier 2020 à la salle de la Fontaine. Inscription à l'accueil de la Mairie d'Assérac aux horaires d'ouverture habituels, par téléphone au 02.40.01.70.00 ou par e-mail à info@asserac.fr.

PROGRAMMATION 2020 – MAISON DES ARTS

CANDIDATURES

Les candidatures pour les expositions 2020 sont à déposer en mairie d'Assérac par courrier à Mairie – 15 rue du Pont Bérin – 44410 ASSERAC ou par e-mail à communication@asserac.fr avant le 15 février 2020.



- **Conditions d'exposition :**
Seuls les artistes disposant d'un numéro de Siret ou faisant partie d'une association peuvent faire acte de candidature.
- **Durée et tarif des expositions :**
La mise à disposition des locaux s'effectue moyennant une participation journalière de 8,00 € en saison (juillet et août) et de 5,00 € hors saison. La location de la Maison des Arts ne pourra se faire que sur un minimum de deux jours et un maximum de 15 jours.
- **Jours et heures d'ouverture et permanences :**
L'artiste choisit librement ses horaires d'ouverture et doit assurer lui-même ses permanences.
- **Transport et assurance des œuvres :**
L'assurance des œuvres pour le transport et l'exposition est à la charge de l'artiste.
- **Prix et vente des œuvres durant l'exposition :**
L'exposition doit être à entrée gratuite. Les prix de vente sont à l'initiative de chaque exposant.

LE CHIFFRE : 82



C'est le nombre de tonnes de chaussures collectées en 2019 dans le cadre de l'Opération Toutes Pompes Dehors, soit 5 tonnes de plus qu'en 2018.

Toutes ces chaussures ont permis à l'Association Onco Plein Air (AOPA) de percevoir un chèque de 36 000 euros. Une trentaine de jeunes malades du cancer, soignés à Nantes, ont ainsi pu partir en vacances dans les Alpes Haute Provence cet été.

L'opération sera reconduite du lundi 23 mars au samedi 4 avril 2020.
Point de collecte en mairie.

SPECTACLE POUR LES ECOLES

L'association de théâtre et d'arts vivants d'Assérac «La Compagnie Les Chokottes», associée à l'Association culturelle «Esperluette» de Camoël ont offert aux enfants des écoles d'Assérac une animation autour du TANGO.

En effet le 27 septembre, les enfants et les professeurs des écoles ont pu assister à un concert pédagogique intitulé «l'histoire du Tango» organisé à la salle de la Fontaine. Ce concert théâtralisé a fait voyager les enfants à travers plusieurs pays où le tango a créé son histoire.

Ils ont pu découvrir de façon interactive, les divers instruments, costumes, pas de danse, et rythmes qui composent cette expression corporelle un peu oubliée de nos jours. Ce fut un bon moment de découverte et de partage qui semble avoir réjoui petits et grands.



RETOUR SUR UNE DES EXPOSITIONS A LA BIBLIOTHEQUE



Pendant tout le mois de novembre, plus exactement du 2 novembre au 4 décembre, la bibliothèque d'Assérac a prêté ses murs à Erwan FONTENEAU. Il y a installé ses créations de papiers découpés.

Ce jeune artiste asséracais puise son inspiration localement en observant les marais du Mès et les plages de Pont-Mahé et Pen Bé.

Cette exposition a été l'occasion de surprendre les visiteurs venus chercher de la lecture mais également de faire entrer de nouveaux curieux.

L'ACCES GRATUIT AU PORTAL NUMERIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE LOIRE-ATLANTIQUE (BDLA)

Chaque personne inscrite à la bibliothèque d'Assérac peut bénéficier, gratuitement, de ressources numériques fournies par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA). C'est un portail qui offre un bouquet de services à consulter en ligne comme une grande médiathèque pourrait vous le proposer. L'accès est gratuit et illimité.

Pour accéder, il vous faut créer votre compte en renseignant les champs demandés à l'aide de la carte de la BDLA qui vous a été remise à l'inscription comprenant un identifiant et un mot de passe au verso (Attention : il ne s'agit pas de votre carte de la bibliothèque mais d'une carte d'accès à la BDLA. Si vous ne la possédez pas, n'hésitez pas à la demander à Frédérique, notre bibliothécaire).

Une fois votre compte créé, il vous suffit de vous rendre sur le portail des ressources numériques et de vous laisser guider. Plusieurs ressources sont disponibles comme la presse en ligne, le cinéma (films en streaming), l'autoformation, le soutien scolaire, des histoires lues et interactives et même un service de questions-réponses.

Toutefois, si vous ne vous sentez pas à l'aise sur votre ordinateur pour la création de votre profil sur le portail de la BDLA, vous êtes invité à venir le faire, avec notre aide, sur l'ordinateur mis gratuitement à la disposition du public aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

En 2018 seulement 17 cartes étaient actives, essayons de faire mieux en 2020 !



APPEL A CANDIDATURE – SERVICE CIVIQUE



Comme vous avez pu le lire sur le bulletin municipal précédent, une personne devait être recrutée au 1er septembre 2019 pour effectuer un service civique à la bibliothèque d'Assérac et de Camoël. Cependant, le recrutement a été infructueux. C'est pourquoi, nous faisons un appel à candidature.

Pour rappel, le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (élargi aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans), sans condition de diplôme et qui souhaitent s'engager pour une période de 8 mois.

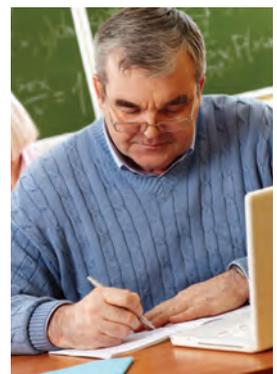
Pour candidater, rendez-vous directement sur le site : service-civique.gouv.fr

LA MISSION : COLLABORER À DES ACTIONS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE AU SEIN DE DEUX BIBLIOTHÈQUES

OÙ ? A Assérac et Camoël.

QUOI ? En collaboration avec l'équipe, intervenir auprès de tous les publics : jeunes, adultes et seniors. Participer à la mise en place de médiations permettant la réduction de fracture numérique, développer et renforcer les liens sociaux, sensibiliser les personnes à l'usage numérique par un accompagnement individuel avec l'aide du site les bons clics mais également par des ateliers à plusieurs, aider à la réalisation des démarches dématérialisées et aux formalités administratives par internet, participer à l'animation des ateliers de découvertes du web utiles aux démarches quotidiennes sur des thématiques simples : CAF, RSA, Améli, impôts, Pôle emploi, EDF, informer les usagers sur les démarches numériques en ligne ou à venir et sur les liens existants, aider à alimenter les pages Facebook et des WordPress des deux structures.

QUAND ? À partir du 1 février 2020 (8 mois, 28 h/semaine).



LA DEMARCHE NATURA 2000



Outil fondamental de la politique européenne de préservation de la biodiversité, le dispositif Natura 2000 vise une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Les sites Natura 2000 sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne, à l'instar du site « Mor Braz » qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux rares et/ou menacées. Natura 2000 n'est pas une mise sous cloche. Ce dispositif privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.

Chaque site Natura 2000 (à Assérac : Marais du Mès, Baie et dunes de Pont-Mahé et Étang du Pont de Fer) est doté d'un Document d'objectifs (Docob), qui contient un diagnostic écologique et socio-économique, des objectifs de gestion et un programme de gestion. Le Docob est élaboré, puis mis en œuvre, en concertation avec les acteurs locaux : usagers, professionnels, collectivités, associations, services de l'Etat.

Un comité de pilotage (Copil), constitué des représentants l'ensemble des acteurs concernés, encadre ainsi les travaux d'élaboration et de mise en œuvre du Docob.

Le Copil du site Natura 2000 « Mor Braz », présidé par Daniel Le Diréach, adjoint au préfet maritime chargé de l'action de l'Etat en mer, a été installé le 24 mai 2019 à Mesquer-Quimiac. Cette réunion a marqué le lancement de l'élaboration du Docob, prévue sur 3 ans et confiée par le Copil à l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DU DOCOB

L'AFB est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire, dont les missions sont d'améliorer la connaissance, gérer et sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

LE SITE NATURA 2000 MOR BRAZ

Surface : 40 213 ha
99.8 % marin - 0.02 % terrestre (île Dumet 8.5 ha)

Limites administratives

Régions : Pays de la Loire et Bretagne
Départements : Loire-Atlantique et Morbihan

Communes : Piriac-sur-Mer (Île Dumet) + borde les côtes de Pénestin, Assérac, Mesquer-Quimiac, La Turballe, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen.

INTERET ENVIRONNEMENTAL DU SITE N2000

Situé à la confluence des estuaires de la Loire et de la Vilaine, la zone Natura 2000 Mor Braz est un secteur de forte production biologique et donc de ressources alimentaires importantes pour les oiseaux, en raison des apports d'eau douce et de sédiments provenant de ces cours d'eau.

59 espèces d'oiseaux sont recensées sur le site N2000 (l'un des sites les plus riches en nombre d'espèces du nord du golfe de Gascogne), dont plusieurs sont menacées à l'échelle nationale, européenne ou mondiale.

Il s'agit de l'une des zones de rassemblement majeure du Puffin des Baléares en période post-nuptiale (juin à octobre), l'un des oiseaux les plus menacés d'Europe, espèce en danger critique d'extinction, qui ne se reproduit que dans l'archipel des Baléares.

On y trouve également d'importants rassemblements hivernaux de plongeurs, de Guillemot de Troil, de Pingouin torda, d'anatidés (famille des oies et des canards) côtiers comme la Bernache cravant ou la Macreuse noire, de laridés (goélands, Mouette rieuse).

Les sternes pierregarin et caugek nichant sur la presqu'île guérandaise et dans le golfe du Morbihan viennent s'y alimenter. L'Océanite tempête (le plus petit des oiseaux marins, de la taille d'une hirondelle), le Fou de Bassan, le Grand Labbe, figurent parmi les nombreuses espèces qui fréquentent le site pendant leur migration.

La reproduction est un enjeu marginal sur le site puisque celui-ci est presque exclusivement marin, mais la nidification de l'Eider à duvet et de l'Huîtrier-Pie, deux nicheurs rares en France, ainsi que des goélands argenté, brun et marin, est à souligner sur l'île Dumet.

ACTIVITES ET USAGES IDENTIFIES

Pêche professionnelle et pêche de loisirs, plaisance et sports nautiques, conchyliculture, transport maritime et navigation, énergies renouvelables, clapage, sont autant d'activités et d'usages identifiés sur le site Natura 2000, dont les pressions éventuelles sur les oiseaux marins seront à caractériser.

Des mesures de gestion adaptées seront construites en concertation avec les acteurs concernés par ces activités, afin de répondre aux différents enjeux de conservation des oiseaux. Plusieurs groupes de travail réunissant les usagers du site Natura 2000 seront ainsi organisés tout au long de l'élaboration du Docob.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Agence Française pour la Biodiversité / Emilie ARDOUIN, Chargée de mission Oiseaux marins et Natura 2000 en mer
emilie.ardouin@afbiodiversite.fr
02 40 13 47 69

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES – EDITION 2020

Pour la 10^{ème} année, le concours des «Maisons Fleuries» a réuni 7 participants pour 3 catégories.



Prix maison avec jardin :
 1^{ère} : Claudette LE MANDEAU
 2nd : Suzanne THOBIE
 3^{ème} : Hervé LOGODIN
 4^{ème} : Nicole BONNETON

Prix maison sans jardin :
 1^{er} : Jean-Marie DELSART

Coups de cœur :
 Patrick GOUGEON
 Jean-Claude COLLEAUX

Ouvert à tous les habitants de la commune, ce concours encourage les Asséracais à contribuer à l'embellissement de la commune et à participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Félicitations à tous !

UN ARBRE, UNE VIE

Dans le cadre de l'opération «Un arbre, une vie», le Parc naturel régional de Brière offre un arbre (Mérisier), ou trois arbustes (Sureau, Cornouiller sanguin et Noisetier) aux familles qui viennent d'accueillir un enfant, né entre le 1er octobre 2018 et le 30 septembre 2019.

Les Essences proposées ont été cultivées par les Pépinières Gicquiaud sur la commune de Saint-Lyphard.

Cette année, la remise des arbres et arbustes s'est déroulée à Guérande le samedi 23 novembre. Les familles Asséracaises se sont vues remettre leurs lots.

Cette manifestation est organisée dans le but de préserver notre cadre de vie et de conserver l'identité rurale de notre territoire.



INFO ENERGIE PAYS DE LOIRE – LES GESTES SIMPLES

FERMEZ BIEN LES VOILETS ET RIDEAUX LE SOIR !

L'utilisation des volets et rideaux économise 5% à 10% d'énergie.



Gestes simples

- Aérez 5 minutes en grand, c'est suffisant. Assurez-vous que les radiateurs soient éteints.
- Vérifiez l'**étanchéité** de vos fenêtres.
- Évitez d'installer les lits, canapés, bureaux... près des parois froides (fenêtres, murs vers l'extérieur).
- Fermez les volets et rideaux pour emprisonner un volume d'air sec et immobile : celui-ci devient alors isolant.
- En hiver, profitez de la chaleur du soleil à travers les vitres exposées au sud : c'est gratuit !



Achats malins

- Des **joint**s : posez-les autour des fenêtres et des portes et vérifiez l'état des mastics. Vous pouvez ainsi économiser jusqu'à 100€ par an !
- Des **rideaux** : choisissez-les épais pour la nuit.
- Des **isolants** : vérifiez votre isolation et n'hésitez pas à la remplacer (grenier, cave, fenêtres,...).



Le saviez-vous ?

- Les **grilles de ventilation** doivent être dégagées et nettoyées au minimum tous les ans.

www.info-energie-paysdelaloire.fr

ECOLE JACQUES RAUX

EQUIPE RENOUVELLEE

L'école Publique Jacques Raux poursuit son projet d'école avec une équipe pédagogique en partie renouvelée :

- Elodie Jaca : TPS-PS-MS, assistée d'Anne Lambert (ATSEM).
- Nathalie Douet : GS-CP et Directrice.
- Nolwenn Michel : GS-CP le mardi, jour de décharge de classe de la directrice.
- Béatrice Bizeul : CE1-CE2.
- Claude Rogel : CM1-CM2
- Géraldine Théraud (enseignante remplaçante rattachée à l'école)
- Marie Robina et Nathalie Wachenheim, AESH accompagnant plusieurs élèves de l'école.

DES EVENEMENTS PONCTUELS ET DES ACTIVITES LONGUES

Le 24 septembre : Afin de sensibiliser les élèves à la citoyenneté et au développement durable, les enfants de la MS au CM2 ont participé à une opération de nettoyage de la nature en ramassant les déchets autour de l'école et dans le centre du bourg d'Assérac : skate-park, parking de la mairie, plaine sportive, les alentours de la salle de la Fontaine, les étangs et l'aire de jeu. Cette collecte a été suivie d'une séance de tri des différents déchets entre les recyclables (poubelle jaune, poubelle bleue, verre..) et ceux qui ne le sont pas.



Le 9 décembre : Cette date est la journée anniversaire de la loi de 1905. En classe, des ateliers autour de la Charte de la Laïcité ont été organisés pour réfléchir

et mieux comprendre ce principe et ses liens avec les valeurs de la République.



CINEMA

En partenariat avec le cinéma de la Turballe : les séances ont démarré au mois de décembre et s'échelonnent tout au long de l'année (3 séances / classe / an). Ces séances ont des objectifs précis : développer l'esprit critique des jeunes spectateurs, former leur regard, leur faire découvrir des films méconnus ou des œuvres du patrimoine en salle, leur faire acquérir et pratiquer un langage artistique.

USEP

Les classes TPS/PS/MS et GS/CP se sont inscrites à l'Union Sportive des Ecoles Publiques afin de participer aux rencontres sportives avec d'autres classes du secteur. Ce sera :

- une rencontre départementale « Balle au panier » au mois de février,
- deux rencontres « Randonnée contée » et « Jeu de l'oie géant au bord de mer » au deuxième semestre.



PISCINE

de la GS au CE2, les élèves démarrent ou poursuivent les apprentissages pour savoir nager du 13 décembre 2019 au 13 mars 2020.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Chaque période, les classes se rendent à la bibliothèque municipale pour choisir un

livre, écouter une histoire avec Frédérique MANIN.

ECO-ECOLE



L'école a reçu le label ECO-ECOLE. Dans ce cadre, un axe particulier d'éducation au développement durable est travaillé chaque année scolaire. En 2019-2020, c'est le thème de « l'alimentation, produire et consommer mieux » qui est travaillé avec tous les élèves de la Maternelle au CM2. En lien avec ce projet, la classe de CM1-CM2 participe aussi au projet du Parc Régional de Brière intitulé « Ces paysages qui nous nourrissent ».

THEATRE

Pour la première fois cette année, l'ensemble des élèves de l'école participera à un projet d'initiation au théâtre durant 10 séances hebdomadaires au second semestre. Cette activité artistique et pédagogique a pu être mise en place grâce à son financement intégral par l'association de parents « Les Sassérakois ».

CLASSE MONTAGNE

Les élèves de la classe de CM1-CM2 partiront en classe de neige au Collet d'Allevard du 2 au 7 février. Ce sera l'occasion pour les élèves de partager une expérience forte du vivre ensemble et pour la grande majorité de découvrir la montagne et la pratique le ski. Les parents et les élèves se sont mobilisés pour organiser des actions afin d'aider au financement du séjour. La municipalité apporte également son concours financier à ce projet.

INSCRIPTIONS & PORTES OUVERTES

Madame Douet, la directrice de l'école se tient à la disposition des parents pour les inscriptions et la visite de l'école (de préférence le mardi). N'hésitez pas à la contacter !

Des portes ouvertes seront organisées au printemps prochain.

T. 02.40.01.71.12, ne pas hésiter à laisser un message.

ECOLE SAINTE-ANNE

L'ECOLE SAINTE-ANNE RECOMPENSEE



Depuis le mois de septembre, l'école Sainte-Anne fait partie des établissements labellisés « Euroscol ». Ce label a été créé par le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Jean-Michel Blanquer, en juin 2019. Il s'adresse aux établissements scolaires qui souhaitent faire de l'ouverture sur l'Europe un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves, de leur mobilité et du renforcement de l'apprentissage des langues.

Ce label « Euroscol » s'appuie sur les activités déjà mises en place dans l'école, en partenariat avec la communauté éducative. Il a ainsi récompensé le travail réalisé depuis plusieurs années sur l'Europe à l'école Sainte Anne : communication entre élèves de différents pays, partenariats avec d'autres établissements européens, développement de compétences linguistiques, mobilité des personnels éducatifs pour une formation à l'étranger.

Dans chaque classe, les enfants vivent cette dynamique tout au long de l'année... C'est d'autant plus valorisant lorsque leur travail est mis à l'honneur par la remise d'un prix ! C'est ce qui s'est passé en octobre dernier, lors des Erasmus Days : les anciens élèves de CM2 se sont vus remettre le diplôme du « label de qualité national » par Madame Marie-Laure Lemaire-Crespy et Monsieur Dominique Beloeil, pour leur projet « Plastic Pollution », réalisé l'année scolaire dernière avec les correspondants anglais, italiens polonais et espagnols ...



Semaine du goût oblige, l'ensemble des élèves de l'école a fêté cette bonne nouvelle en confectionnant et en dégustant des recettes typiques de plusieurs pays...



PÉDAGOGIE D'INSPIRATION MONTESSORI



Depuis plusieurs années, les enseignantes de l'école proposent aux enfants une pédagogie d'inspiration Montessori, pour développer non seulement leurs connaissances mais aussi la confiance en soi, le goût de l'effort, la curiosité ...

Cette année encore, pendant les vacances de Toussaint, l'équipe enseignante a organisé une formation ouverte aux autres écoles du secteur. Le domaine des mathématiques a cette fois été approfondi pour les enfants de 6 à 11 ans avec Marina CARREAU, formatrice au centre « Apprendre Montessori ».

EFFECTIF DE L'ECOLE SAINTE-ANNE

	Année scolaire 2016-2017	Année scolaire 2017-2018
PPS	6	6
PS	13	14
MS	13	12
GS	11	13
CP	23	12
CE1	10	23
CE2	19	11
CM1	21	18
CM2	14	22
TOTAL	130	131

INSCRIPTIONS

Madame Amice, directrice de l'école Ste Anne, accueille dès à présent sur rendez-vous les familles qui voudraient inscrire leur(s) enfant(s) pour l'année scolaire prochaine. Vous pouvez prendre contact au 02 53 30 13 94.

L'ensemble de l'équipe éducative de l'école vous souhaite en ce mois de Janvier, une « Bonne et Belle Année 2020 » !



L'ACCUEIL DES MATERNELLES AU SEIN DE L'ALSH

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le local de l'ALSH d'Assérac est habilité à recevoir 32 enfants (15 enfants maternelles et 17 enfants primaires).

Ces capacités d'accueil ont été définies d'un point de vue global en fonction de la surface du bâtiment. Les places des enfants de moins de 6 ans sont quant à elles soumises à une habilitation de la PMI. Ce service détermine la capacité d'accueil, notamment, en fonction des équipements de la structure (superficie du dortoir, sanitaires dédiés à cette tranche d'âge, etc.).

Pour le moment, notre agrément limite l'accueil des enfants de moins de 6 ans au nombre de 15. Sur différentes périodes de vacances scolaires, nous avons été dans l'obligation de refuser des inscriptions d'enfants de moins de 6 ans car la capacité d'accueil maximum était atteinte.

Conscient du désagrément que cela peut engendrer pour votre besoin de garde, nous vous invitons à inscrire vos enfants dès réception de l'e-mail informant l'ouverture des inscriptions sur le Portail familles.



UN MENU VEGETARIEN PAR SEMAINE AU RESTAURANT SCOLAIRE



Conformément à la loi EGalim, le restaurant scolaire propose un menu végétarien par semaine depuis le 1er novembre 2019 : un menu sans viande ni poisson, crustacés ou fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers.

Cette mesure, d'abord menée à titre expérimentale pendant deux ans, fait partie des 5 grandes dispositions de la loi EGalim dans le domaine de la restauration collective.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune asserac.fr rubrique « Enfance jeunesse ».

DEUX SITES INTERNET POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES PARENTS

MONENFANT.FR



Un site internet pour simplifier la vie des parents et améliorer la visibilité des professionnels de la petite enfance.

Les Caisses des allocations familiales (CAF) et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ont lancé le site internet www.monenfant.fr, afin de proposer un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité.

Le site offre une multitude d'informations et de services en ligne, notamment la recherche géolocalisée d'un mode d'accueil ou d'un service de soutien aux familles, des outils de simulation pour estimer le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant versé par la Caf, pour simuler le coût en crèche et évaluer le reste à charge, ou encore pour solliciter un rendez-vous auprès d'un lieu d'information de la petite enfance.

Il permet également aux professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gestionnaire de structure pour la petite enfance) de gagner en visibilité et d'offrir aux parents l'accès à une information beaucoup plus complète sur leur offre.

Plus d'informations sur www.monenfant.fr

PARENTS.LOIRE-ATLANTIQUE.FR



Depuis le 2 septembre, le Département et la Caf de la Loire-Atlantique proposent parents.loire-atlantique.fr, un nouveau site d'informations pour tous les parents en Loire-Atlantique.

Ce nouveau service a été conçu pour apporter des réponses et des repères face aux questionnements des parents.

Les informations y sont classées en 5 rubriques :

- bientôt parents ;
- parents d'un enfant de 0 à 6 ans ;
- parents d'un enfant de 7 à 11 ans ;
- parent d'un ado ou d'un jeune adulte ;
- les familles face ... (au handicap, à la maladie, à l'épuisement parental ...)

Ce nouveau site propose des informations pratiques sur les démarches et les aides ainsi que les coordonnées de nombreux lieux et services ressources proposés aux parents partout en Loire-Atlantique. Ces contenus sont complétés par des dossiers thématiques et un agenda des actions de soutien à la parentalité.

RETOUR EN IMAGES



Atelier mosaïque



On fête Halloween



Course de tortues



Stage yoga



Préparation de tours de magie



Petit moment de lecture



Jeux libres



Grand jeu collectif

LE METIER D'ASSISTANT MATERNEL

Autrefois on parlait volontiers de nourrice ou de nounou. Le métier d'assistant maternel existe officiellement depuis 1977 mais n'a vraiment été structuré par la loi qu'à partir de 2005.

Ce professionnel de la petite enfance doit garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants.

Pour accueillir des enfants à son domicile, l'assistant maternel doit obligatoirement **obtenir l'agrément délivré par le conseil départemental**. Le nombre d'enfants accueillis simultanément ne peut excéder 4.

Il est un salarié qui a pour hiérarchie les parents employeurs et le Conseil Départemental. Néanmoins, il travaille toute la journée seul, en totale autonomie comme un indépendant.

Sur le secteur du RAM, (Assérac - Chapelle des Marais - Herbignac - St Lyphard), pour accueillir les enfants de moins de 4 ans, les familles ont le choix d'un accueil collectif dans l'un des 3 multiaccueils ou d'un accueil individuel en garde à domicile ou chez un assistant maternel.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que le nombre d'assistants maternels sur le territoire est en baisse malgré l'augmentation de la population. (cf tableau ci-dessous). Ainsi certaines familles se retrouvent contraintes d'employer un assistant maternel sur un autre territoire.

QUELQUES CHIFFRES	NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS		NOMBRE D'HABITANTS	
	2014	2019	2014	2019
ASSERAC	17	13	1830	1928
LA CHAPELLE DES M.	55	41	3965	4181
HERBIGNAC	73	65	8054	8844
ST LYPHARD	48	37	4253	4801
TOTAL	191	156	18102	17854

RAM

02.40.42.19.27 / 06.86.44.68.81
ram@herbignac.com



UNITE D'AGREMENT

Devenir Assistant Maternel
12, place Pierre Semard
44600 Saint Nazaire
T. 02.49.77.40.79

Pour avoir une meilleure connaissance du métier au quotidien, nous avons interviewé 2 assistants maternels : Vanessa et Lucette.

VANESSA, ASSISTANTE MATERNELLE

Après avoir travaillé dans le commerce, Vanessa a fait le choix d'une reconversion professionnelle dans le souci d'être plus présente auprès de sa famille. Le métier d'assistant maternel qu'elle exerce depuis 2 ans lui a permis d'échapper à la pression du rendement, de la responsabilité d'équipe, la charge mentale du travail. Vanessa apprécie de créer des liens avec les enfants, les familles, les collègues et le RAM, ces relations sont moins superficielles et plus riches humainement. Vanessa a dû plaisir à travailler au contact des enfants, à les voir grandir. Elle aime leur proposer des activités d'éveil pour les aider à se construire.

Ces compétences acquises au sein du commerce telles que l'écoute, la patience, la diplomatie, l'organisation lui servent au quotidien. Dans son nouveau métier, elle apprécie aujourd'hui la liberté de planning, le temps de travail plus respectueux de sa vie privée, la gaieté partagée avec les enfants.

Après 1 an et demi, Vanessa a réaménagé les espaces d'accueil pour que sa vie professionnelle ne déborde plus sur sa vie personnelle : les jouets n'envahissent plus le salon !

LUCETTE, ASSISTANTE MATERNELLE

Suite à la mise en place des aides de la CAF pour les parents employeurs, Lucette a pu déclarer son activité et faire la demande l'agrément auprès du conseil départemental de la Loire Atlantique, il y a 26 ans.

Lucette a fait le choix de ce métier pour concilier sa vie familiale (3 enfants) avec une vie professionnelle.

En 2003, la création du RAM lui a permis de rompre l'isolement en participant aux matinées collectives. Elle y oriente les familles pour qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement juridique pour le contrat de travail.

En 2005, la convention collective des assistants maternels lui donne accès à des droits comme tout salarié et donc d'être reconnu comme professionnelle de la petite enfance.

C'est un peu plus tard que ses 3 enfants ont quitté le nid, rendant l'exercice de sa profession plus facile et plus confortable. En effet, il est parfois compliqué de concilier ce métier avec la vie familiale. Les enfants accueillis doivent toujours passer en priorité devant ses propres enfants.

Pour Lucette ce métier est une véritable vocation, ce qui lui a permis de répondre aux besoins de souplesse en termes d'horaires et de planning d'accueil des enfants. Il est à prendre en compte que de plus en plus de parents sont contraints de proposer aux assistants maternels un planning modulable, sans horaires fixes d'une semaine à l'autre.

Lucette accepte ces contraintes car elle sait que les parents comptent sur elle, qu'ils ont besoin de son accueil. Mais surtout Lucette sait combien ce métier lui apporte de la satisfaction dans la relation avec les parents et les échanges avec les enfants.



VOUS ÊTES ASTHMATIQUE ?

L'ASSURANCE MALADIE VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Respiration sifflante, essoufflement, sensation d'oppression, toux... Les symptômes de l'asthme se manifestent plus ou moins fréquemment et peuvent être une véritable gêne au quotidien. Quand on est asthmatique, il est essentiel de bien contrôler son asthme, d'adopter les bons réflexes et de suivre un traitement adapté pour mener une vie sociale, professionnelle et sportive aussi normale que possible.



MIEUX VIVRE AVEC SON ASTHME, C'EST POSSIBLE AVEC SOPHIA !

Afin d'aider les personnes asthmatiques à mieux vivre avec leur maladie, l'Assurance Maladie propose un service d'accompagnement, gratuit et sans engagement, en complément du suivi médical. Comment limiter les symptômes au quotidien ? Comment allier sport et asthme ?... Sophia permet de mieux comprendre la maladie et ses traitements et d'adopter des gestes simples pour améliorer sa qualité de vie, entre les consultations avec le médecin traitant ou le pneumologue.

EN PRATIQUE

En adhérent à Sophia, vous avez la possibilité de :

- bénéficier d'informations santé pratiques tout au long de l'année, complétées de témoignages et d'actualités,
- dialoguer avec des infirmiers-conseillers en santé pour mettre en pratique les conseils de votre médecin,
- consulter un espace internet personnalisé et sécurisé, enrichi d'un programme de coaching en ligne pour saisir et suivre vos données de santé, vos rendez-vous médicaux et poser des questions.

ADHERER A SOPHIA

Pour bénéficier du service Sophia, rendez-vous sur ameli.fr > rubrique « Service Sophia pour les personnes asthmatiques » afin de connaître les conditions et les modalités d'inscription : www.ameli.fr/loire-atlantique/assurance/sante/assurance-maladie/service-sophia-pour-les-personnes-asthmatiques

Vous pouvez également télécharger l'application mobile Asthm'Activ pour adopter de bons réflexes au quotidien. Elle est disponible gratuitement sur l'App Store ou Google Play Store.

LE DEPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA RENOVATION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE



Les centres médicaux-sociaux (CMS) du Département évoluent en espaces départementaux des solidarités (EDS).

L'objectif est de coconstruire un projet territorial des solidarités pour améliorer le service rendu aux personnes accompagnées, en renforçant le partenariat avec les acteurs locaux dont les communes, les CCAS et les associations.

FONCTIONNEMENT

Dans chaque EDS, une équipe pluridisciplinaire, animée par un responsable unique propose : Un accueil personnalisé et une orientation par des secrétaires médico-sociales ; Un accompagnement social par des travailleurs sociaux pour les personnes qui rencontrent des difficultés administratives, financières ou éducatives ; Des consultations gratuites par les médecins, sages-femmes et puéricultrices de la protection maternelle infantile.

QUATRE PRIORITES

Mettre en place un accueil social universel pour améliorer l'information et l'orientation sociale des personnes (lutter contre le non-recours aux droits, éviter les ruptures de parcours, prévenir l'exclusion numérique, apporter une information adaptée sur les démarches liées aux besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se soigner, se déplacer, exister administrativement) ; Accompagner les familles dans leur rôle de parents ; Favoriser l'insertion sociale des personnes très éloignées de l'emploi dont les allocataires du RSA ; Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.

La commune d'Assérac est rattachée à l'Espace Départemental des Solidarités de Guérande : 02.40.24.92.35

VIE ASSOCIATIVE

FOOTBALL CLUB PRESQU'ILE VILAINE

Une nouvelle saison a démarré pour le Football Club Presqu'île Vilaine avec toujours pour principal objectif de permettre à toutes et tous de pratiquer le football.



Afin de proposer un service de qualité à tous ces jeunes, le club a fait le pari de créer un emploi de 20 heures par semaine.

Cédric TOUTAIN est arrivé au mois de septembre dans l'association en tant qu'éducateur jeunes, l'objectif étant de faire progresser tous les enfants et de soulager les bénévoles en places. **Jean Noël PLAUD** continue d'assurer les entraînements de nos U15 / U18. **Mickaël MAUXION** entrainera pour la deuxième saison nos seniors féminines qui après une saison réussie, sont reparties du bon pied en ce début de championnat avec que des victoires.

Côté seniors, le club a fait le choix de recruter un véritable compétiteur comme entraîneur principal avec l'arrivée de **Christophe NOUVEL**. Il sera accompagné de **Samuel LE ROUX** avec pour objectif, emmener nos équipes au plus haut des classements. Déjà le très beau parcours en coupe des Pays de Loire, laisse penser à un bel avenir.

Le club a organisé pour la première fois un repas convivial le 2 novembre dernier. Avec plus de 200 personnes cette soirée a été un véritable succès grâce à l'implication de tous.



Cédric Toutain, éducateur jeunes - Martial Dubois, Président - Christophe Nouvel, éducateur seniors



Repas du FC Presqu'île Vilaine - 2 novembre 2019

BSA – LA BANDE SOLIDAIRE ASSERACAISE

Une nouvelle association a été créée cette année dans la commune : l'association BSA (la Bande Solidaire Asséracaise).

Cette association a pour objectif principal d'organiser des manifestations à but solidaire.

L'autre objectif important pour cette association est de fédérer et rassembler les habitants de la commune lors de divers événements.

A l'origine de l'association un petit groupe de bénévoles organisait déjà depuis 2 ans des animations en faveur du Téléthon.



Remise du chèque en faveur de l'AFM Téléthon en 2018

Bureau élu en septembre 2019 :

- Président : Sylvain Desmars
- Vice-Présidente : Sophie Font
- Trésorier : Julien Font
- Secrétaire : Marie-Anne Primault

Contacter l'association :

T. 06 08 90 70 20

bsasserac@hotmail.com

QI LIBRE

QI libre, association née en 2019, sous l'impulsion de Virginie DUVAL (diplômée de l'école de yoga de l'Ouest) et de la volonté des adhérents, de faire perdurer, cette activité sur Assérac.

Dans un esprit de convivialité bienveillante, Virginie dispense des cours de Hatha-yoga, accessibles à tous (Yoga indien, dont le but est la détente, par l'apprentissage du souffle, par différentes postures, et la méditation.). Inscriptions possibles toute l'année.

Les cours, ouverts à tous, ont lieu, salle des Dunes, tous les lundis soir (sauf pendant les vacances scolaires) de 17h à 18h ou de 18h15 à 19h15. Séance de méditation de 19h30 à 20h30.

Virginie (diplômée du temple de Wa Pho en Thaïlande, en massage Thai) propose également, des stages d'une journée, tous les trimestres. Séances collectives, avec postures, ateliers et relaxation, massages traditionnels Thaïlandais.

Prochaines dates : 14/03/20 et 23/05/20.

En juillet, août, dans le cadre des « Estivales », séances de yoga, sur la plage de Pont Mahé, le lundi à 9h.

Tarif : 5 €.

Une assemblée générale et un pique-nique viendront clôturer l'année le lundi 22 juin à 19h30.

Inscriptions et renseignements :

2 cours d'essai gratuits

Possibilité d'intégrer, en cours d'année. Renseignez-vous, cela ne vous engage à rien !

Virginie DUVAL

07 82 97 72 15

Marie-Isabelle de BELLAING

06 29 77 65 41

Page Face Book Qi libre



DES SOURCES ET DES LIVRES

L'association a tenu son Assemblée Générale le 4 octobre et a décidé de rester dans le droit fil de son esprit de départ (rappelons qu'elle a soufflé ses 10 ans d'existence cette année).

Nous continuerons ainsi à organiser des rencontres informelles autour de textes fondamentaux, des conférences/causeries à

intérêt local ou plus large, des concerts classiques et/ou contemporains, des spectacles de poésie, de théâtre.

De même l'association continuera à promouvoir le travail de poètes peu ou pas assez reconnus, en éditant leurs textes et en organisant des rencontres avec eux autour de leur travail.

Les différentes dates et différents lieux où ces événements seront produits se mettront en place au fil de l'année 2019/2020.

Comme vous avez pu le constater, le spectacle ENVOL, a été programmé le 14 décembre 2019. Une histoire imaginaire, écrite et contée par Marc Buléon, illustrée/projetée sur grand écran en direct par Odile Kayser, plasticienne. L'évènement était familial (adultes et enfants à partir de 7 ans).



Contacter l'association

Marie-France Dubernet :

06 81 72 36 47

Bernard Gauchet :

06 08 41 40 16

a.des.sources.et.des.livres@gmail.com

www.dessourcesetdeslivres.fr

TRAICT D'UNION MÈS ENVIRONNEMENT

L'association Traict d'Union Mès Environnement est à l'écoute des asséracaises et asséracais soucieux de défendre leur environnement.

Elle est très attentive aux comportements individuels néfastes pour la nature et la santé. C'est le cas du brûlage des déchets verts et de l'utilisation des désherbants chimiques. Pourtant ces pratiques sont interdites ou réglementées. L'association se propose dans un premier temps de sensibiliser aux bonnes pratiques, et, dans un deuxième temps, d'utiliser tous les moyens pour stopper les pratiques sauvages.

Liens sur le brûlage des déchets :

<https://www.respire-asso.org/brulage-des-dechets-vegetaux-et-autres-ordures/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Br%C3%BBlage_%C3%A0_l%27air_libre

Au printemps 2019, notre association a réalisé une **coupe de baccharis aux alentours d'Alphabiotech**, avec l'autorisation de Cap Atlantique. Elle compte organiser à nouveau une journée citoyenne en mai 2020, de plus grande ampleur. Toute personne ou association sensibilisée au problème des baccharis qui, par leur aspect invasif, détruisent la biodiversité végétale, est invitée à nous contacter pour s'associer à notre action.

Chaque journée est l'occasion d'accomplir de petits gestes utiles pour la planète. Nous ramassons toute l'année les déchets apportés par la mer et les déposons dans les poubelles dédiées à cette usage. Des petites actions, comme celle d'installer **une boîte à mégots sur le banc de Bas-Village** a des incidences positives sur la qualité de vie.

Une initiative analogue avait vu le jour à Pen Bé, mais **les boîtes à mégots ont disparu**. Depuis les mégots jonchent le sol et finissent dans la mer. Rappelons qu'un mégot de cigarette met un à cinq ans pour se dégrader, le papier de bonbon un an, le mouchoir en papier trois mois... Quant aux plastiques qui pullulent sur nos côtes, ils constituent un poison pour les animaux, puis pour nous. C'est pourquoi nous avons, en collaboration avec l'association des plaisanciers de Bas-Village, récolté les déchets sur les plages situées entre Kermalinge et Ker Maria. Ils ont été acheminés directement à la déchetterie. Nous renouvelerons ce partenariat en juin 2020.



Nous avons le privilège de vivre dans une commune dont la biodiversité est riche. Des habitants d'Assérac ont accepté de parler de leur petit coin de paradis. Ce fut le thème de l'exposition à la bibliothèque pendant les mois de septembre et octobre. Plusieurs personnes ont exprimé leur envie de compléter cette exposition par leur témoignage. Nous envisageons un partenariat pour animer les journées du patrimoine 2020.

Nous vous invitons à venir exprimer vos idées lors de notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 6 mars à 19h30, dans la salle 2 du complexe de la Fontaine.

Pour nous contacter :

Association Traict d'Union Mès Environnement
T. 06 52 31 86 20
traictunion@gmail.com

LES SASSERAKOIS

L'association Les Sassérakois, constituée de parents d'élèves de l'école Jacques Raux, met son énergie dans l'organisation de différentes manifestations au cours de l'année scolaire afin d'aider au financement de projets pédagogiques et de créer des moments de convivialité entre les parents et enfants de l'école.

Pour bien débiter l'année scolaire, les familles de l'école ont pu se rencontrer au **goûter de rentrée**.

Un «**Apéro dinatoire des familles**» s'est déroulé le vendredi 11 octobre. Cette soirée a permis notamment aux nouvelles familles de faire connaissance avec d'autres familles de l'école.

Le Père Noël, quant à lui, n'a pas manqué de faire, le vendredi 20 décembre, une petite visite aux enfants afin de distribuer petites surprises et chocolats.

L'association a également participé à la manifestation du **Téléthon** le samedi 23 novembre par son implication dans différentes animations menées durant cette journée.

EVENEMENTS A VENIR

Vendredi 10 janvier 2020

Les Sassérakois offrent la traditionnelle galette des rois.

Samedi 8 et dimanche 9 février 2020

Animation autour de structures gonflables ouverte à tous les enfants dans la salle de la Fontaine.

Dimanche 17 mai 2020

Rallye vélo et pédestre familial.

Samedi 20 juin 2019

Journée des CM2.

Vendredi 26 juin 2020

Fête de l'école.

Vendredi 3 juillet 2019

Goûter offert par l'association avant les vacances !

Pour rappel, l'association organise et anime ces manifestations dans le but de récolter des fonds pour soutenir les projets de l'école Jacques Raux. Cela ne peut pas se faire sans l'investissement de toutes familles, même ponctuel.



Atelier maquillage lors du week-end structures gonflables

LE BUREAU

Présidente : Mariamne Gazeau
Vice-Présidente : Céline Haspot
Secrétaire : Céline Moreau
Secrétaire-adjoint : Julien Font
Trésorière : Emeline Moyon
Trésorière-adjointe :
Hélène Bertho
Responsable communication et
presse :
Sylvain Desmars

CONTACT & INFORMATIONS

lessasserakois@gmail.com
<http://sasserakois.wifeo.com/>



Les Sassérakois vous
souhaitent une belle année
2020 !

LOISIRS CREATIFS

Si les activités manuelles, broderie (harganger, point compté, etc.), patchwork, vannerie, cartonnage ou autres, vous tentent...Venez nous rejoindre afin de partager votre savoir-faire avec nous **le mardi après-midi de 14h00 à 17h30**, salle de la Dune à l'Espace de la Fontaine à Assérac.



Contact :
Anne-Marie POUVREAU
T. 02 51 10 20 97

VIE ASSOCIATIVE

AGEA – ASSOCIATION GYMNASTIQUE ENTRETIEN ASSERACAIS

L'A.G.E.A à Assérac est une association de «gymnastique d'entretien», qui dure et perdure depuis plus de 30 ans à Asserac.

«Gym D'entretien», non ça n'est pas un gros mot, mais bien une gymnastique où l'on s'entretient. A Asserac, on entretient son corps avec des rythmes et techniques variés toujours toniques et dans un esprit dynamique.

La gymnastique d'entretien est destinée aussi bien aux jeunes, qu'aux moins jeunes, entraînés ou débutants. Elle permet de découvrir de multitudes de techniques et d'exercices (fitness, culture physique avec du matériel adaptés, stretching, relaxation, etc...).

Chaque cours est composé d'un échauffement suivi de renforcements musculaires, d'étirements et de relaxation.

La gymnastique d'entretien est complémentaire avec d'autres activités physiques, mais, elle permet aussi d'améliorer sa posture, d'affiner sa silhouette et de renforcer son équilibre. Bref, elle apporte un bien-être général aussi bien physique que moral.

L'esprit qui règne dans cette association est toujours la bienveillance, la convivialité et l'amitié. C'est pour cela que cette année nous voulons partager ce bien-être autour de nous.

Actuellement, vous pouvez bénéficier de deux cours : un le mardi de 17h30 à 18h30 et l'autre le jeudi de 20h00 à 21h00.

Votre adhésion vous donnera droits aux deux cours indifféremment.

LES CONDITIONS D'ADHESION

Etre âgé(e) 18 à 99 ans Certificat médical
Côtisation annuelle : 100€

Elle vous donne également droit sans supplément (sauf activités piscine) aux multi-activités prévues tout au long de l'année en complémentarité de l'activité gymnastique.

LES ACTIVITES EXTERIEURES

Cette année, nous lançons des activités extérieures ou aquatiques pour permettre aux adhérents de se retrouver en dehors des cours, mais aussi pour permettre à des personnes extérieures de profiter de ses activités gratuites (sauf activités piscine).

RANDONNÉES PÉDESTRES
Le 3eme Dimanche de chaque mois

RANDONNÉES MARCHE BÂTON (Marche nordique, bâton non fournis)
une fois par trimestre

AQUAGYM, AQUA BIEN-ÊTRE,
une fois par trimestre

COURS SPÉCIFIQUES
ponctuellement le mardi soir

GYMNASTIQUE URBAINE
GYMNASTIQUE BORD DE MER
Au retour du Printemps

Vous retrouverez notre planning d'activités en début de chaque mois dans les presses locales.

CONTACT

Vous pouvez, vous renseigner au 0683858001 ou au 0682478042
Par mail :
gisèle.letanneur@orange

A bientôt !



LA COMPAGNIE LES CHOKOTTES

La Compagnie Les Chokottes à repris cette année les ateliers théâtre mis en place par l'association « petits et grands ».

Deux ateliers ont lieu sur Assérac à la salle de la Fontaine le mardi soir de 17h30 à 18h30 pour les 7/11 ans et de 18h30 à 19h30 pour les plus de 11 ans.

Inscription possible pour la session de Janvier.

Possibilité de mise en place d'atelier adulte, improvisation et prise de parole en public

Contact Cie Les Chokottes 06.10.30.74.58



L'INTERCO ET VOUS : DES SERVICES PUBLICS A LA POPULATION

L'interco

et vous

Des services publics à la population

L'ESSENTIEL

Le tri, ça conserve !

→ DÉCHETS

- Plus de **1 000** conteneurs pour la collecte sélective en apport volontaire ;
- **9** déchetteries accessibles à tous.
- Environ **23 700** tonnes d'ordures ménagères collectées en porte à porte ;
- Plus de **51 %** des déchets valorisés ;
- Plus de **16 000** composteurs mis gracieusement à disposition.

www.cap-atlantique.fr

02 51 76 96 16



→ EAU POTABLE

- **14** réservoirs d'eau potable ;
- Plus de **37 000** m³ d'eau potable produits à l'usine de Sandun à Guérande ;
- Plus de **7 600 000** m³ d'eau potable achetés à l'Usine d'Eau Potable Interdépartementale de Vilaine Atlantique ;
- Plus de **1 726** km de réseau d'eau potable (canalisations et branchements) ;
- Plus de **68 411** abonnés pour près de **6 200 000** m³ consommés/an ;
- Plus de **1 500** analyses conformes à la réglementation, révélant une bonne qualité de l'eau ;

Une ressource à protéger !



Géré par : www.sepig.fr

02 44 68 20 01



© 2017 - Association de l'Interco de la Région de Guérande - 10 rue de la République - 44100 Guérande - France - 02 51 76 96 16

Préservez la qualité des eaux du territoire...

→ ASSAINISSEMENT

- **21** stations d'épuration ;
- Environ **7 130 000** m³ d'eaux usées traitées ;
- Plus de **900** km de réseau d'assainissement ;
- Plus de **59 670** abonnés pour **4 177 000** m³ facturés ;
- Plus de **6 140** habitations équipées d'une installation d'Assainissement Non Collectif ;
- Depuis 1999, près de **29 700** branchements collectifs contrôlés.

Géré par : [assainissement Presqu'île de Guérande](http://www.assainissementpresquiledegueerande.fr) VEOLIA

www.assainissementpresquiledegueerande.fr

02 51 76 02 67

Un guichet unique : Information, conseil, accompagnement...



→ HABITAT ÉNERGIE

- Objectif annuel de construction : **612** logements dont **66 %** de résidences principales ;
- Soit près de **1,9** M€/an financés par Cap Atlantique dans le cadre du PLH 2016-2021 (Programme Local de l'Habitat)
- Economies d'énergie • Conseil localif
- Mise aux normes d'assainissement non collectif
- Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap
- Valorisation du patrimoine • Habitat indigne

[capinfo Habitat - Energie](http://www.capinfo-habitat-energie.fr)

02 51 75 77 95

En partenariat avec :



www.cap-atlantique.fr

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la mairie.

L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) dépend du type d'occupation de la voirie : permission de voirie pour travaux, permission de stationnement, arrêté temporaire de circulation ou demande d'occupation du domaine public pour les associations et particuliers.

POUR QUI ?

- Pour les entreprises de BTP
- Pour un particulier riverain
- Pour un concessionnaire de service public
- Pour un maître d'œuvre ou conducteur de travaux
- Pour un membre d'une association réalisant les travaux

PERMISSION DE VOIRIE POUR TRAVAUX

QUAND FAUT-IL FAIRE UNE DEMANDE ?

Le permis de stationnement permet d'obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier.

Il autorise l'occupation sans emprise au sol (ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade), pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir, dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...), stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...) ou d'un camion de déménagement.

Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation.

COMMENT FAUT-IL FAIRE UNE DEMANDE ?

Pour faire la demande, il suffit de compléter le **cerfa n°14023*01** et de le renvoyer par e-mail ou le déposer en mairie 15 jours minimum avant le début de l'occupation.

ARRETE DE CIRCULATION

QUAND FAUT-IL FAIRE UNE DEMANDE ?

Si la réalisation des travaux nécessite d'interrompre ou de modifier la circulation, il est nécessaire d'en obtenir l'autorisation par un arrêté temporaire de police de circulation, préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique.

Les restrictions de circulation peuvent être une fermeture totale de la route à la circulation, une circulation alternée par feux tricolores ou manuellement (neutralisation d'une voie), des basculements de circulation sur la chaussée opposée pour les routes à chaussées séparées, des limitations de vitesse, de gabarit, de poids...



COMMENT FAUT-IL FAIRE UNE DEMANDE ?

Pour faire la demande, il suffit de compléter le **cerfa n°14023*01** et de le renvoyer par e-mail ou le déposer en mairie 15 jours minimum avant le début de l'occupation.

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS

QUAND FAUT-IL FAIRE UNE DEMANDE ?

Un formulaire spécifique est disponible pour les demandes d'occupation du domaine public à l'occasion d'une fête de quartier, un évènement associatif, ou encore un déménagement par exemple. Les demandes doivent être faites au minimum 15 jours avant la date de l'occupation.

COMMENT FAUT-IL FAIRE UNE DEMANDE ?

Vous êtes un particulier ou un représentant d'une association ? Pour faire la demande, il vous suffit de compléter le formulaire de demande d'occupation du domaine public réservé aux particuliers et de le renvoyer par e-mail ou le déposer en mairie.

Attention, les demandes doivent être faites 2 mois minimum avant la date de la manifestation.

ETAT-CIVIL DU 1^{ER} JUIN 2018 AU 30 NOVEMBRE 2019

MARIAGES

Pierrette JEGO et Yvan BACHELIER
Béatrice MOREL et Gérard GOURVES
Cristina RODRIGUEZ et Martin SAINT-FELIX
Kathinka OWE et Gabriel HONNORAT
Barbara CLEMENT et Adrien BADER
Sébastien DUMONT et Céline METTE

PACS

Alix MONTEL et Robert COMMUNAL

NAISSANCES

Sofia CHRETIEN
Aaron GUERIN
Ulysse GUIHENEUF
Tynaël GUIHO CRAND
Nawel ZERABIB
Emma COMMUNAL

PARRAINAGE CIVIL

Lyna LE CARFF
Ewen JUDIC
Alice RAUT

DECES

Henri LEVESQUE
Chantal GAUTIER
HENRIETTE LESOURD
Joël BERTHO
Yann ROGER
Valère GOURET
Odette DAVID
Nicole ROFFIN

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

15 rue du Pont Bérim 44410 Assérac
Tél. : 02.40.01.70.00 Fax : 02.40.01.78.39
info@asserac.fr / www.asserac.fr

Horaires :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45-12h00 / 14h00-17h00 ;
mercredi : fermé ;
samedi 9h00-12h00 (uniquement état civil et formalités administratives).

POLICE MUNICIPALE PLURICOMMUNALE

Police municipale pluricommunale : permanences en mairie le mardi matin de 9h00 à 10h15

Autres permanences :

- en mairie de Saint-Molf : le mardi matin de 10h30 à 12h00 ;
- en mairie de Férel : le samedi matin de 10h30 à 10h00.

Tél. : 02.40.01.78.54

ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Service enfance jeunesse) : rue du Parc Guilloiré 44410 Assérac

Tél. : 02.51.10.25.21 / enfance@asserac.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue de la Fontaine 44410 Assérac
Inscription par téléphone ou e-mail

Tél. : 02.40.01.70.00 / comptabilite@asserac.fr

BIBLIOTHEQUE

rue de la Fontaine 44410 Assérac
Tél. : 02.40.01.72.86 / bibliotheque@asserac.fr

Ouverture hiver :

mardi : 10h00 - 12h00
mercredi : 16h30 - 18h30
samedi : 14h00 - 18h00

RAM - RELAIS D'ASISTANTES MATERNELLES

Tél. : 02.40.42.19.27 ou 06.86.44.68.81

ram@herbignac.com

Permanence le 1er lundi matin de chaque mois uniquement sur rendez-vous

CONCILIATEUR

Mairie d'Herbignac sur rendez-vous

Tél. : 02.40.88.90.01

PRESTATAIRES

COUPURE OU DOMMAGE LIGNE TÉLÉPHONIQUE

FRANCE TÉLÉCOM – ORANGE : 39 00

• Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr

• Application gratuite pour smartphone « Orange dommages réseaux »

COUPURE OU DOMMAGE LIGNE ÉLECTRIQUE > ENEDIS : 09 726 750 44

• Application gratuite pour smartphone « Enedis à mes côtés »

SERVICES PUBLICS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP ATLANTIQUE

3, avenue des Noëllles, 44500 La Baule
Tél. : 02.51.75.06.80 / cap-atlantique.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

8 place de la Victoire, 44500 La Baule
Tél. : 02.40.62.58.99 / labaule-guerande.com

TRANSPORTS COLLECTIFS ALEOP LILA PRESQU'ILE

Tél. : 02.40.620.620 / aleop.paysdelaloire.fr

DECHETTERIE

Pompas, 44410 Herbignac

Tél. : 02.40.91.36.06

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLE JACQUES RAUX

1 rue du Pont de Bois 44410 Assérac

Tél. : 02.40.01.71.12 / ce.0440442s@ac-nantes.fr

ÉCOLE SAINTE-ANNE

26 rue du Calvaire 44410 Assérac

Tél. : 02.53.30.13.94 / ec.asserac.ste-anne@ec44.fr

CULTE

PAROISSE SAINT-BENOÎT D'HERBIGNAC

Presbytère, 12 rue de la Fontaine Saint-Jean, 44410 Herbignac

Tél. 02.40.88.90.34

SANTÉ & SOCIAL

MAISON MÉDICALE : RUE DE LA RUCHE 44410 ASSÉRAC

Médecins : Angèle LOPES et Dorothée BROSSARD
Tél. : 02.40.01.70.70

Dentiste : Antoine GUIDON Tél. : 02.40.01.77.77

Cabinet d'infirmiers : Tél. : 02.40.62.58.06

Orthophoniste : Amandine PERSONNAZ

Tél. : 02.28.54.21.76

Ostéopathe : Marion BRUAND Tél. : 07.82.5352.54

Kinésithérapeutes : Edouard EVAÏN et Mathieu GARBANI Tél. : 02.40.24.38.72

Pharmacie : 4 rue de la Ruche • Tél. : 02.40.01.70.93
Pharmacie de garde : 32 37 (appel payant)

CAPS (Centre d'accueil et de permanence de soins)
Appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS - 2 rue de la Piscine 56130 Nivillac

CENTRE HOSPITALIER

11, boulevard Georges Charpa 44600 St-Nazaire
Tél. : 02 72 27 80 00

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS (EDS)

Tél. : 02.40.24.92.35

CLIC ÉCLAIR'AGE

26 bis, faubourg Saint-Michel 44350 Guérande
Tél. : 02.40.62.64.64

SERVICES D'AIDES À DOMICILE : ADAR

Tél. : 02.40.15.66.00 / ADT Tél. : 02.40.19.09.04

AGENDA

JANVIER - JUIN 2020

JANVIER

Vendredi 10 janvier,
Galette des rois / Les Sasserakois

Vendredi 17 janvier – 19h00
Cérémonie des vœux du Maire / Mairie
Salle de la Fontaine

Samedi 25 janvier – 19h00
Sainte-Barbe
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle de la Fontaine

FEVRIER

Week-end du 8 et 9 février
Structures gonflables
Les Sassérakois
Salle de la Fontaine

Samedi 15 février – 20h00
Concours de belote
Football Club Presqu'île Vilaine
Salle de la Fontaine

MARS

Samedi 7 mars
Concours de belote
Société de chasse
Salle de la Fontaine

Samedi 14 mars
Stage yoga-massage / Qi Libre
Salle de la Fontaine

AVRIL

Dimanche 5 avril
Rencontres autour de la Danse
Azereg Dans
Salle de la Fontaine

Samedi 18 avril
Concours de belote
APEL Sainte-Anne
Salle de la Fontaine

AVRIL suite

Dimanche 26 avril
Pêche à la truite
La Gaule Herbignacaise
et Asséracaise
Etang du bourg

Dimanche 26 avril - 10h00
Grafteria / Petits et Grands
Salle de la Fontaine

MAI

Vendredi 8 mai – 11h00
Cérémonie avec dépôt de Gerbe
Mairie

Dimanche 17 mai
Rallye vélo / Les Sassérakois

Samedi 23 mai
Stage yoga-massage / Qi Libre
Salle de la Fontaine

JUIN

Samedi 6 juin - 18h00
Théâtre enfants
Compagnie les Chokottes
Salle de la Fontaine

Samedi 20 juin
Fête de la musique
Azereg Dans
Salle de la Fontaine

Samedi 20 juin - 20h30
Concert musique Renaissance
Eglise d'Assérac
Des sources et des livres

Vendredi 26 juin
Fête de l'école Jacques Raux
Les Sasserakois

Samedi 27 juin
Fête de l'école Sainte-Anne
APEL Sainte-Anne

